

Vision Culture 2025

Mémoire de la table de théâtre du Conseil de la culture

1. Présentation

Plus d'une soixantaine de compagnies professionnelles et de collectifs ainsi que plusieurs centaines d'artistes, artisans et travailleurs culturels composent le milieu du théâtre à Québec. Au-delà de 800 représentations en théâtre sont données et rejoignent quelque 200 000 spectateurs chaque année. Depuis longtemps, le théâtre est une discipline reconnue pour occuper une place majeure dans la vie artistique et culturelle de Québec.

Ce mémoire déposé par la table de théâtre dans le cadre du colloque sur la vision culturelle de la Ville de Québec, rassemble des réflexions du milieu sur certains aspects de la pratique du théâtre à Québec et sur les actions et interventions que la Ville met actuellement en œuvre pour soutenir les activités des professionnels de la discipline. Il contient également des recommandations sur des pistes d'amélioration ou de nouvelles actions proposées à la Ville pour l'avenir.

2. Conditions de pratique des artistes et des organismes de théâtre

Les organismes de théâtre de Québec sont au centre de la création, de la production et de la diffusion de la discipline sur le territoire municipal. C'est par leur action et celle des artistes, artisans et travailleurs culturels qu'ils emploient, que l'offre théâtrale se déploie dans toute sa diversité auprès de la population.

Dans la perspective où les compagnies sont les principaux employeurs des artistes et travailleurs culturels, il est fondamental qu'elles disposent de ressources financières de base suffisantes pour assurer ce rôle, maintenir et créer des emplois, diversifier les débouchés pour les artistes et travailleurs culturels de la discipline.

Ce financement de base est important également pour assurer la rétention des artistes et des travailleurs, pour offrir des conditions de pratique et de travail adéquates et compétitives aux ressources humaines des organisations et pour assurer le renouvellement de ces ressources.

La table de théâtre reconnaît le rôle assuré par la Ville, avec ses autres partenaires, pour apporter un soutien financier aux activités des compagnies de théâtre, que ce soit au plan du financement de base ou par le biais d'aide aux projets ou autres mesures.

Elle souligne cependant que des besoins persistent en cette matière, ce qui entraîne une régression de la capacité de création et de production des organismes de théâtre et des conditions de travail offertes à leurs ressources humaines.

La table souligne également une discontinuité dans le soutien accordé aux créateurs et aux organisations pour accompagner les diverses étapes de leur développement. Cette problématique a pour conséquence d'accélérer l'exode des artistes et des compagnies. Ceci est particulièrement vrai pour les artistes en mi-carrière ainsi que pour les compagnies de théâtre dites intermédiaires, qui, par ailleurs sont des employeurs particulièrement importants pour le milieu du théâtre à Québec.

Enjeu :

Soutenir les activités de base des compagnies pour favoriser l'emploi, contrer l'exode des ressources du milieu, appuyer la réalisation des activités régulières des compagnies et assurer des conditions de travail et de pratique compétitifs aux artistes et travailleurs et ce, à toutes les étapes de leur développement

Recommandations :

- Établir une continuité dans les programmes de financement de la Ville pour le soutien à la création et à la production théâtrale, de façon à appuyer les compagnies et collectifs à toutes les étapes de leur développement, notamment par un soutien accru aux compagnies dites intermédiaires.
- Intégrer dans les interventions et mesures d'aide de la Ville une préoccupation accrue et des mesures d'appui tangibles au soutien à l'emploi des artistes et des travailleurs culturels de tous âges.
- Assurer une bonification de l'enveloppe dédiée au financement de base des organismes culturels professionnels afin de mieux répondre à leurs besoins humains et techniques et d'améliorer ainsi leurs conditions de pratique (cette recommandation est reprise et explicitée dans la section *Financement* du présent mémoire).

3. Diffusion du théâtre

Les productions théâtrales présentées par les compagnies de Québec sont diversifiées et de qualité. Plusieurs de ces productions pourraient se prêter à une diffusion et une circulation plus large dans la région et à l'extérieur. Cette circulation accrue contribuant à assurer le rayonnement du théâtre et de Québec ici et ailleurs.

Il va de soi que la circulation plus large des œuvres théâtrales a l'avantage d'apporter une durée de vie prolongée à certaines productions, contribuant ainsi à la rétention des

artistes et des travailleurs culturels par la consolidation des emplois du secteur qu'elle entraîne.

S'appuyant sur les nouvelles relations constructives qui semblent vouloir s'établir entre la Capitale du Québec et sa Métropole, la table de théâtre jugerait intéressant et prometteur que des partenariats et collaborations ciblées pour le théâtre soient encouragées entre Québec et Montréal, de façon à ce que des liens privilégiés soient créés entre les compagnies de Québec et les compagnies et les diffuseurs de Montréal.

Enjeu:

Accroître les occasions de circulation des œuvres théâtrales des compagnies de Québec afin de prolonger la durée de vie des productions, de favoriser la consolidation des emplois dans le secteur et d'assurer le rayonnement du théâtre et de ses artisans dans la ville, la région et à l'extérieur

Recommandations :

- Mettre en œuvre des leviers financiers (mesures, programmes, autres) pour favoriser la circulation des artistes et des organismes de théâtre entre les villes de Québec et de Montréal.
- Créer une mesure d'aide à la tournée et à la circulation des productions théâtrales produites à Québec (à l'image du programme *Jouer dans l'Île* à Montréal) dans la région Québec/Chaudière-Appalaches et dans certaines autres régions du Québec.
- Développer une mesure de soutien aux projets de coproduction entre des compagnies théâtrales de Québec et de Montréal.

4. Développement de publics

Le développement des publics pour le théâtre, comme pour les autres disciplines artistiques, a besoin de s'appuyer avant toute chose sur la valorisation des arts et de la culture auprès de la population.

La table de théâtre estime que la Ville de Québec a un leadership à exercer et peut s'engager vigoureusement en faveur de la valorisation et la promotion des arts dans la ville, de façon à rejoindre les publics et à inciter la population de Québec à venir voir ses artistes et à fréquenter ses lieux culturels.

Il est important que cette valorisation s'applique à tous les lieux et activités culturels, des plus petits aux plus grands, aux artistes et à tous les types de projets, au-delà des événements et productions culturelles de grande envergure, parce que c'est la diversité de la pratique artistique et culturelle que l'on retrouve à Québec qui en fait toute la richesse et l'originalité.

Encourager la circulation des publics entre les différents lieux de théâtre et de culture à Québec et entre les disciplines artistiques elles-mêmes apparaît aussi au milieu du théâtre comme une avenue gagnante pour favoriser durablement le développement des publics en arts et culture à Québec.

Les organismes de théâtre jouent également un rôle important en cette matière, et peuvent bien le jouer en autant qu'ils peuvent s'appuyer sur des ressources financières et humaines suffisantes et qualifiées pour ce faire.

À cet égard, la Ville de Québec met à la disposition du milieu des outils et mesures facilitateurs afin de soutenir les actions de médiation culturelle et de développement de publics des organisations, mais certains de ceux-ci pourraient faire l'objet d'améliorations, notamment en regard des cibles visées en cette matière et du caractère durable des actions menées.

Enjeu :

Appuyer la valorisation des arts et de la culture auprès de la population de Québec et encourager les actions du milieu théâtral en matière de médiation culturelle et de développement de publics par l'octroi de ressources suffisantes, un meilleur ciblage des publics visés et le soutien à des actions durables

Recommandations :

- Supporter des actions durables et de long terme en développement de publics et en médiation culturelle, notamment auprès des jeunes, et doter ces actions de ressources suffisantes permettant le recours au personnel requis et à des spécialistes.
- Décloisonner les publics cibles visés dans les mesures d'aide de la Ville, notamment dans le programme *Guichet ouvert* et dans le volet développement de publics (Entente de développement culturel), de façon à permettre aux organismes du milieu de rejoindre tous les nouveaux publics potentiels pour le théâtre.
- Créer un outil municipal de valorisation et de promotion des arts dans la ville, tels que, par exemple, un *Cahier culturel* mettant en valeur l'offre culturelle professionnelle et distribué dans les foyers (tel que le Cahier des loisirs actuellement distribué).
- Mettre en œuvre un outil municipal favorisant le développement et la circulation des publics entre les divers lieux de culture dans la ville, comme par exemple, une mesure d'accessibilité pour les citoyens de Québec (pour des sorties dans différentes disciplines).

5. Financement/Première Ovation/Entente de développement culturel/Vitalité culturelle/autres formes

La Ville de Québec a mis en place un ensemble de mesures et de programmes qui apportent une contribution essentielle à l'action des organismes de théâtre professionnels, que ce soit au fonctionnement ou encore par l'appui à la réalisation de projets.

Ces actions et mesures d'appui de la Ville qui apportent une aide concrète aux organisations sont jugées positivement et appréciées par le milieu. Elles sont indispensables pour répondre aux besoins des organisations. Elles permettent de diversifier les sources de financement de base des compagnies et cet apport peut faire une grande différence. Elles permettent également la réalisation d'interventions qui, autrement, ne pourraient voir le jour.

Dans un premier temps, et la table souhaite l'affirmer d'entrée de jeu, l'aide au fonctionnement apportée par la Ville, via le programme *Vitalité culturelle* est fondamentale, et les efforts engagés pour bonifier les ressources financières qui y sont consacrées doivent être poursuivis afin de mieux répondre aux besoins des organismes culturels professionnels.

Dans un deuxième temps, certaines des mesures développées par la Ville mériteraient des améliorations, dans le but de mieux répondre aux **enjeux suivants** :

Adapter les programmes de la Ville aux exigences des actions de développement qu'ils soutiennent, en assurant la récurrence et la conduite à long terme des projets liés au développement des organisations.

Élargir la portée et la clientèle visée par certaines mesures de façon à répondre aux besoins des organisations, quel que soit leur nombre d'années d'existence.

Favoriser la contribution concertée et facilitatrice des autres interlocuteurs publics qui ont une incidence sur les interventions de soutien de la Ville.

Plus concrètement, voici les éléments ou améliorations recommandés par la table de théâtre en regard des mesures suivantes :

Recommandations :

5.1 *Vitalité culturelle*

- Conserver le principe de convention triennale et d'établissement d'objectifs avec les organismes culturels.

- Garantir minimalement dans un premier temps l'indexation du programme au taux d'inflation annuel.
- Assurer une bonification de l'enveloppe dédiée au financement de base des organismes culturels professionnels et permettre l'accueil de nouveaux organismes culturels performants.
- Prendre en compte dans le financement de base des compagnies les services que certaines d'entre elles procurent à des compagnies professionnelles qui ne bénéficient pas de l'aide au fonctionnement.
- Participer à la recherche de solutions afin de résoudre la situation difficile des compagnies résidentes du Grand Théâtre, dont les coûts de locaux créent une pression importante sur leurs frais de fonctionnement de base.

5.2 Entente de développement culturel

5.2.1 Volet Soutien aux projets

- Permettre l'admissibilité à ce volet aux organismes qui comptent plus de 15 ans d'existence.
- Éliminer le critère de participation d'autres partenaires publics pour ce volet, compte tenu du faible taux d'acceptation des projets aux conseils des arts provincial et fédéral constaté depuis les dernières années. Permettre ainsi aux projets ayant reçu une bonne évaluation au CALQ ou au CAC, sans avoir reçu de subvention, d'obtenir le soutien financier de la Ville.
- Créer un mécanisme d'aide permettant un financement complémentaire et la mise en place d'outils de gestion de projets afin d'appuyer les compagnies qui ne bénéficient pas de l'aide au fonctionnement, dans la mise en œuvre de leurs projets.

5.2.2 Volet médiation culturelle

- Permettre la récurrence des projets et le développement d'interventions de long terme dans le volet médiation culturelle.

5.2.3 Première Ovation

- Permettre le financement de productions émanant de compagnies établies qui engagent presque exclusivement des artistes de la relève.

5.2.4 Volet équipements spécialisés mineurs

- Augmenter le plafond de la subvention maximum à 15 000 \$.

5.3 Autres programmes et mesures

- Élargir les clientèles visées dans le cadre du programme municipal *Guichet ouvert* dont l'utilisation est faible, de façon à rejoindre tous les nouveaux publics potentiels en théâtre.
- Ouvrir le programme municipal d'aide pour l'*Accès aux locaux de répétition* à tous les organismes culturels (et non pas seulement à ceux de la relève).

6. Financement privé

Comme plusieurs analyses réalisées pour le compte du Conseil de la culture l'ont démontré, la problématique du financement privé est vécue de façon plus aigue qu'ailleurs au Québec par les organismes artistiques de Québec et de la région de la Capitale-Nationale. Pour faire évoluer cette situation, le milieu culturel a besoin de la contribution de tous les acteurs du milieu. La table de théâtre estime que la Ville de Québec, qui assure déjà un certain leadership auprès des gens d'affaires en cette matière, doit être appelée à mettre en œuvre des mesures et initiatives qui concrétiseront encore davantage son leadership.

Enjeu :

Exercer un leadership municipal afin de faciliter l'accès des organismes culturels de Québec au financement privé

Recommandations :

- Développer un modèle de sollicitation (qui ne suppose pas la mise en œuvre de campagnes de financement) qui permettrait à la Ville d'aller chercher dans l'entreprise privée un appariement des sommes qu'elle investit elle-même dans le soutien aux arts et à la culture sur son territoire.
- Appuyer le développement et la mise en valeur d'outils et d'événements susceptibles de mettre en relation les gens d'affaires et le milieu artistique et culturel de Québec.